

PROCES VERBAL - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 juillet 2015 à 11h30

Etaient présents : Bernard BEAUDET - Jean-Luc CHAPLOT – Eric CHARLE - François GUIZOUARN – Dominique PIQUOIS - Fabrice SERRE – Gilles CELSI - - Laurent MASSON - Bernard SAVOURAT - Françoise SCHLUNEGGER

Absents : Christine SAVOURAT donne pouvoir à Bernard BEAUDET - Hélène LECCIA-BOGAERT
Isabelle RIOU – Emmanuelle FAUCONNET – Jean-Claude POTAGE

Secrétaire de séance : Fabrice SERRE

Lecture du PV du 2 Juillet 2015, approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

I – Délibération n°7702515051 – Décision modificative du budget principal en section de fonctionnement - Dépenses

- Vu le budget du service de l'eau et au vu des crédits inscrits au budget primitif 2015, il est nécessaire d'autoriser le Maire à la décision modificative suivante pour le recouvrement des admissions en non-valeur, soit :
- Débit au compte 6554 – chapitre 65 (autres charges de gestion courante)
- Crédit au compte 70619 – chapitre 014 (versements sur redevances d'enlèvement des ordures et déchets)

Pour un montant de 117 236.25 €.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance clôturée à 12h00

Le Maire,
Bernard BEAUDET

